

L'an deux mille-vingt-quatre, le lundi neuf décembre à 19h30, le Conseil municipal, s'est réuni à la mairie dans la salle historique de conseil municipal sur la convocation et sous la présidence de François Moiroud, Maire de YENNE.

**Date de la convocation :** Mercredi 4 décembre 2024.

**Membres en exercice présents :** François MOIROUD, Laurianne COUTURIER SAINT-MAURICE, Jean-Jacques MASSON, Sandrine GANDY, Stéphanie CHALBOS, Patrick MILLION-BRODAZ, Claudine BOLLIET, Laurine BOLLON, Florian DEREYMEZ, Nicolas GACHE, Anaïs GIBELLO, Laure GUILBERT, Cédric MOLLARD, René PADERNOZ, Marine SONOT.

**Membres absents ayant donné procuration :**  
 Sébastien EJARQUE à Florian DEREYMEZ.  
 Catherine SIMOND dit DURAND à François MOIROUD.  
 Cédric VIGNE à Jean-Jacques MASSON.  
 Jean-Marc ETAIX à Anaïs GIBELLO.  
 Sandy LACROIX à Cédric MOLLARD.  
 Florian LAVAUD à Nicolas GACHE.  
 Annabelle GARIN à Claudine BOLLIET.

**Membres absents :** Robert LEGRAND

**Désignation du secrétaire de séance :** Laurine BOLLON.

Membres en exercice : 23

Présents : 15

VOTE : 22

pour : 22

contre : 0

abstention : 0

**Budget assainissement – Décision modificative n°3**

Vu l'exposé du Maire,  
 Il est proposé d'adopter la décision modificative n°3 au budget assainissement 2024 telle que suit :

**Section de fonctionnement :**

DEPENSES		
Chapitre	Article	Montant
67 – Charges exceptionnelles	673 – Titres annulés sur exercices antérieurs	+ 90.00€
RECETTES		
Chapitre	Article	Montant
74 – Dotations et participations	741 – Primes d'épuration	+ 90.00€

Le conseil municipal,  
 Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de procéder au vote des ajustements de crédits suivants, sur le budget assainissement de l'exercice 2024.

Suivent les signatures au registre,  
 Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,  
 François MOIROUD



Le secrétaire de séance,  
 Laurine BOLLON.

